



Materiel et batiment

Par proprio1974

Bonjour, au bout du rouleau.. je cherche des solutions, voici mon cas.

2011 ; j'avais une SARL qui louait un terrain et des batiment à la SCI de mes parents.

Mai 2011 : grosses difficultés avec la SARL, je vends à un ami ,une unité de production complete pour une somme dérisoire (16 K?) pour regongler ma trésorerie et par la meme occasion recupere immédiatement la place prise par cette unité pour les chantiers a venir.

Aout 2011 : La société est liquidée, LGS, faute de commandes et annulation d'un tres gros marché.

Nous sommes en 2012. Les locaux sont vides. Mais impossible de louer car l'unité de production n'est jamais partie.

Pourquoi ? Et bien, " l'ami" en question, m'a fait visiter plus d'une dizaine de fois l'installation pour la vendre à plusieurs personnes. Il en a toujours demandé trop cher, d'ou le fait qu'elle ne partait pas. Finalement, nous en sommes arrivé au point ou le dialogue n existe plus. Il impose d'avoir les clés des batiments pour qu'il puisse faire visiter à sa guise, et veut aussi remettre l'installation pour la montrer en fonctionnement pour ses clients.

Question : Qu'ais je le droit de faire ? je ne veux pas lui laisser les clefs, se sont des batiment privés. Je crois que je n'ai pas le droit de toucher à l'installation, pour la mettre dehors par exemple, dans une partie du terrain libre d'accès. Mes parentes souhaitent relouer leur batiment, mais avec cette installation dedans, c est impossible?

Merci pour vos réponses.

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement